

“Mini Guide” des plateformes de mobilités durables en Hauts-de France



réalisé par l'  **APES**
ACTEURS POUR UNE
ECONOMIE SOLIDAIRE
HAUTS-DE-FRANCE



Cofinancé par
l'Union européenne




PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Christophe
Gautier
Président
Direction Régionale
du Territoire, des Transports,
du Climat et des Solidarités (DRTCS)



“Mini Guide” des plateformes de mobilités durables en Hauts-de France

L'Apes-HdF (Acteurs pour une économie solidaire) anime en Hauts-de-France la dynamique des plateformes numériques de l'économie solidaire qui promeut des alternatives aux plateformes capitalistes et proposent des services ajustés aux besoins, avec de l'emploi local non délocalisable, une éthique des données, une gouvernance ouverte, plus responsable, durable et solidaire.

Avec nos partenaires, nous menons campagne **depuis 2022**, pour sensibiliser les acteurs publics et privés en démontrant que **ces plateformes numériques peuvent outiller des initiatives locales qui contribuent au développement économique et solidaire des territoires.**



Ce mini-guide vous invite à découvrir des plateformes de mobilités partagées, inclusives, gérées par des structures de l'ESS et vous donne à voir des solutions d'auto-partage, de co-voiturage, des expérimentations, des plateformes qui génèrent plusieurs solutions, de l'innovation sociale, ...

Sur le site nosdeclics.org, vous retrouvez des solutions de mobilité près de chez vous dans les Hauts-de-France, vous consommez plus responsable en utilisant des plateformes numériques de l'économie solidaire !



Cofinancé par
l'Union européenne





Contexte

Les pouvoirs publics, les citoyens et les acteurs économiques agissent à plusieurs niveaux :

- Pour **développer** les transports en commun décarbonés et faciliter leurs accès au plus grand nombre,
- **Limiter** nos déplacements en continuant d'encourager le télétravail, l'autopartage ou le covoiturage,
- **Multiplier** le recours à la mobilité douce.

Chacun invente la mobilité de demain: intermodalité, trottinette, marche à pied, vélo, mobilité partagée,...

La mobilité durable vise à concilier les besoins de déplacements des personnes et la diminution de l'impact carbone des transports.

L'écomobilité répond donc à plusieurs enjeux :

- Environnementaux, pour réduire les émissions de CO₂,
- Economiques, pour une mobilité pérenne, favorable à l'économie et à l'emploi,
- Sociétaux, pour une mobilité inclusive qui facilite les déplacements de tous.



Coopérative
d'intérêt collectif
agrée ESUS



Solution de coordination
mobilité et lien social dédiée au
service public, basée
sur l'entraide entre habitants.



Gratuit pour les usagers grâce à
l'abonnement de la collectivité

Bénéficiaires :

- Habitants du rural et péri-urbain
- Connectés ou non à internet
- Personnes âgées en perte d'autonomie
- Jeunes sans moyen de locomotion



Contributeurs :

- Actifs et jeunes retraités #bénévoles
- Coordination en guichet unique par la collectivité
- Marque personnalisée et missions définies par la collectivité
- Intégration des associations et acteurs locaux



<https://www.bippop.com/>
anneguenand@bippop.com

Donner 1h / mois = offrir 1 😊 / jour



Service de covoiturage de proximité permettant la mise en relation des personnes faisant des trajets réguliers en milieu rural.



- Service sans commission pour les usagers,
- Prix libre
- Gratuité recommandée.



- Entreprises, associations et collectivités souhaitant faciliter les déplacements de leurs collaborateurs, adhérents et habitants, tout en réduisant leur empreinte carbone.
- Déjà développé dans la Somme et peut être dupliqué



Coût de service supporté par les communautés de communes et les entreprises .



<https://buscitoyens.fr>
david.descamps@ensavoirplus.asso.fr



**Société
Coopérative
d'intérêt collectif
(SCIC)**



- Autopartage,
- Location occasionnelle ou régulière de voiture



- Formules avec ou sans abonnement,
- Tarifs à l'heure, au jour, à la semaine, plus un forfait kilométrique comprenant le carburant, l'assurance, l'entretien, l'assistance...



- Chaque détenteur d'un permis de conduire est susceptible d'utiliser cette solution.
- Pour les particuliers et les professionnels .



Facilitateur pour l'implantation de Citiz en centre ville ou près des gares en allouant des espaces publics pour le stationnement



<https://citiz.coop>

**Pour les Hauts-de-France :
e.delannoy@citiz.fr**

MODE D'EMPLOI



Je m'inscris
à l'agence Citiz ou
en ligne.



Je réserve
une voiture
sur internet ou par
téléphone.



J'accède à la
voiture
en libre-service
avec ma carte
d'abonné



Je roule
En fin d'utilisation, je
ramène la voiture à
sa station d'origine.



Coloc'Auto

Voitures en commun entre voisin-e.s

**Société
Coopérative
(réseau
Mobicoop)**



- En expérimentation : mise en commun de voitures entre membres d'un groupe pour en partager l'utilisation et les coûts.
- Partage "longue durée".



- Sans frais de service, ni commission, ni abonnement,
- Don pour soutien à Coloc'Auto



- Chaque détenteur d'un permis de conduire est susceptible d'utiliser cette solution.
- Groupe d'amis, voisins, coloc.



- La plateforme numérique accessible depuis un smartphone = le "carnet de bord" des membres du groupe
- Elle centralise les informations nécessaires au bon fonctionnement du partage de la voiture.



contact@colocauto.org



**Mis en place par
Hauts-de-France
Mobilités**



Propose un site de covoiturage
libre et gratuit



- Service sans commission pour les usagers,
- Co-voiturage sous diverses formules Voyages solidaire-autostop avec des prix encadrés, une charte sécurité, pas de notations des utilisateurs



- Grand public et professionnels (une solution durable pour les trajets des salariés au quotidien)



- Tiers contributeurs : des conventions et des abonnements pour développer la solution sur les territoires.
- Suivi et tableaux de bord de mesures d'impacts pour les collectivités territoriales



**<https://www.mobicoop.fr/>
[alexandre.bigotverdier](#)
[@mobicoop.org](#)**



**Société
Coopérative
d'intérêt collectif
(SCIC)**



Plateforme de covoiturage,
financée par le Syndicat Hauts-
de-France, qui met en relation
des conducteurs et des
passagers.



Un service gratuit (pas de
commissions prélevées) facile et
sécurisé pour vos loisirs, des
trajets réguliers ou occasionnels



Une solution de mobilité
partagée qui facilite l'accès aux
déplacements du quotidien
pour tous et aussi l'accès à la
culture et aux événement dans
les Hauts-de-France



Inscription gratuite pour les
utilisateurs. Possibilité de
rejoindre plusieurs communautés
(territoires, entreprises, ...



passpass-animation@ecov.fr



- Réseau solidaire de partage de trajets du quotidien encourageant l'intermodalité en zone rurale et péri-urbaine.
- L'application permet d'organiser, de "baliser" et sécuriser l'auto-stop



Gratuit



Tout public

- Dispositif priorisant l'humain plutôt que les algorithmes,
- Être sur un territoire rural et périurbain, là où les moyens de transport en commun sont inexistants ou presque.
- Déployer le dispositif à minima à l'échelle d'une communauté de communes.
- Avoir un portage politique fort, animer la communauté d'utilisateurs
- Bénéficier d'un soutien de la part d'associations locales, d'habitants, etc.



<https://rezopouce.fr/>
alexandre.bigotverdier@mobicoop.org



**Plateforme de
mobilité inclusive
et durable**



Service de location de véhicules :
vélos mécaniques, vélos à
assistance électrique, voitures
électriques (avec ou sans permis)



Tarifs solidaires dans le cadre d'un
parcours d'accompagnement à la
mobilité.



Publics en insertion dans un plan
d'action d'autonomisation
(Prescription par un partenaire
du territoire obligatoire)



- Un projet au service des habitants,
- construit et piloté avec les acteurs du territoire



Association Phare - la Maison de
la Mobilité Cambrai
contact@solimob.fr
06 81 06 59 29



Association
“A l’Entoor”
créée en 2022



Des solutions d’aides à mieux
vivre ensemble dont le **co-
voiturage citoyen**

- Eco-Solitaires
- Locales (Périmètre d’action
30 kms, partout en France)



Solution Gratuite (hors
adhésion à l’asso/ 12 €). En
échanges de services, dons de
nourritures maison, légumes..



Pour tous les habitants vivant en
ruralité et zones péri-urbaines,
sans moyen de locomotion,
isolés, avec peu de ressources
jeunes ou vieux...



- Solution pensée comme un
“service public”
Indépendant des
collectivités
- Un outil au service du
commun



<https://toototoor.org/>
stephane@toototoor.org

Mieux VIVRE ENSEMBLE en LOCAL



Les aides financières pour les collectivités

Mettre en place de nouveaux services en zones rurales

• Fonds Vert mesure « Mobilités rurales »

Stratégies et plans de mobilité simplifié, mise en place de solutions de mobilité comme du transport à la demande, de l'autopartage, de la location de vélos à assistance électrique, de la mobilité solidaire, des conseils en mobilité. Sont éligibles les collectivités territoriales et leurs groupements en zone rurale, et communautés de communes AOM en zone intermédiaire. Les candidatures sont à soumettre aux préfets de département via la plateforme Aides-territoires.



<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/developper-les-mobilites-durables-en-zones-rurales-2/>



Développer la pratique du covoiturage

- **Fonds Vert mesure**

- **« Covoiturage »**

Pour des schémas covoiturage, études pré-opérationnelles, travaux d'aires de covoiturage ou de voies réservées, réalisation de lignes de covoiturage ou d'auto-stop organisé, animation, communication, campagnes d'incitations financières à la pratique du covoiturage. Les candidatures sont à soumettre aux préfets de département via la plateforme Aides-territoires.



<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/developper-le-covoiturage-sur-son-territoire-2/>

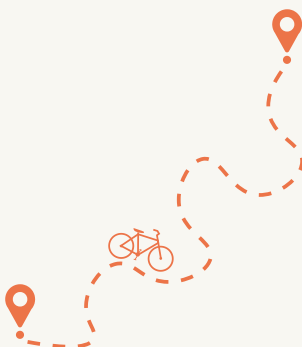


Développer les mobilités actives (vélo et marche)

Aménagements via la mesure du Fonds verts « Soutenir les aménagements cyclables » : soutien des projets d'aménagements cyclables sécurisés (pistes cyclables ou voies vertes) et des programmes ambitieux de maillage cyclable (résorption de discontinuités).



<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/soutenir-les-amenagements-cyclables/>





Les dispositifs mis en place par l'État pour accompagner les collectivités et leurs partenaires dans le déploiement de leurs nouvelles offres et solutions de mobilité.

Accompagner le déploiement des zones à faibles émissions

Fonds Vert mesure « ZFE »

Pour des projets bénéficiant à des usagers réguliers de ZFE (en vigueur ou prévues) : études (ex : diagnostics (offre de mobilité, infrastructures disponibles, usagers...), études de solutions de mobilité (plan de transport desservant les zones périurbaines...), dispositifs d'information et de conseil, services numériques (portail d'aide ou d'information, conseillers mobilité ...), dispositifs incitatifs (aide à la réparation de vélos, soutien à l'offre de services de mobilité (cars express, autopartage, ...), aménagement et équipements pour la mobilité durable (aménagements de pôles d'échanges multimodaux...)).



Sont éligibles les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'aire d'attraction de ZFE. Les candidatures sont à soumettre aux préfets via la plateforme Aides-territoires.



<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/accompagner-le-deploiement-des-zones-a-faibles-emissions-zfe-1/>



Liens utiles :

www.francemobilites.fr

Contacts des cellules régionales
France Mobilités :

www.francemobilites.fr/regions



Cofinancé par
l'Union européenne

